

La vidéo choc d'un élevage dans l'Aube

L'association L214 vient de diffuser une vidéo choc de poulets en souffrance dans deux élevages situés à Bérulle, dans l'Aube, et à Chailley, dans l'Yonne.

L'association L214, qui défend les droits des animaux et la cause végan, vient de diffuser une vidéo choc (voir notre site www.lest-eclair.fr) filmée clandestinement dans deux élevages distincts de poulets pour la marque Duc (groupe Plukon). Une exploitation agricole de 40 000 volatiles à Bérulle dans l'Aube, et une autre de 80 000 à Chailley dans l'Yonne (deux communes distantes de 13 km).

On y voit des bâtiments sans lumière, avec des volailles qui vivent serrées au milieu de congénères agonisants, et de cadavres en décomposition.

RAMASSÉS VIVANT PAR UNE « MOISSONNEUSE À POULETS »

Les animaux sont ramassés par une « moissonneuse à poulets » avant d'être avalés par un tapis-roulant puis entassés vivants dans des cages de transport pour l'abattoir. Et lorsque les animaux « coïncent », la vidéo montre un employé attraper les poulets et les jeter brutalement sur terre. Pourtant « la marque assure sur son site Internet que "les éleveurs Duc s'engagent et veillent au respect des animaux" », remarque Sébastien Arsac, cofondateur et porte-parole de l'association L214.

« Notre but est de montrer ces filières d'élevage peu vertueuses et d'alerter les consommateurs, les politiques et les entreprises agroalimentaires », s'agit d'élevage de poulets dit « de chair », que l'on peut retrouver dans les rayons des supermarchés.

Les animaux ne disposent pas d'accès à l'extérieur

Selon l'association, la densité moyenne serait de 16 poulets par



Des images clandestines filmées en mars et avril dernier dans deux élevages de poulets de l'Aube et de l'Yonne. Capture vidéo L214

mètre carré dans l'Aube (18 poulets dans l'Yonne). Les animaux ne disposent pas d'accès à l'extérieur, et seront abattus à l'âge de 43 jours (56 jours dans l'Yonne). « Les scientifiques estiment qu'au-delà de 25 kg/m², le bien-être animal n'est plus garanti », précise le responsable. Or, ces poulets de 43 jours pèsent près de 2,5 kg, soit 40 kg/m².

DES ACTIONS POUR MARQUER LES ESPRITS ET ALERTER LES CONSOMMATEURS

Les poulets sélectionnés génétiquement pour grossir rapidement peinent à se déplacer. Certains ne peuvent plus atteindre les abreuvoirs et meurent de soif. Les animaux évoluent sur un sol tapissé d'une épaisse couche de fiente, de poussière, et de litière. « L'ammoniac et le CO₂ qui s'en dégagent causent des brûlures et des pro-

blèmes respiratoires », commentent les activistes de L214. Dans son communiqué, l'association souligne qu'elle a envoyé un rapport à l'ensemble des parlementaires français pour les informer et leur demander d'agir pour diminuer les souffrances en légiférant sur les densités, la croissance accélérée des poulets, l'environnement dans les élevages.

« Nous souhaitons alerter les consommateurs et les entreprises agroalimentaires pour qu'elles s'engagent à ne plus commercialiser d'animaux élevés dans ces conditions », précise par téléphone Sébastien Arsac.

LA FILIÈRE VOLAILLE DÉNONCE UN « AGRIBASHING PERMANENT »
Contacté, Duc préfère déléguer sa réponse à l'Association nationale

ment, souligne Anne Richard, la directrice. La filière volaille française est une nouvelle fois victime de l'acharnement du lobby végan et de ces méthodes de désinformation (...) Une vidéo à charge, honteusement mise en scène et truffée de gros plans anxiogènes. Ça n'est pas le quotidien de nos éleveurs. Là, ils ont sélectionné le moment vidéo où la machine s'emballait alors que cette opération dure plus d'une heure, remarque la directrice. En France, les poulets standardisés sont élevés dans des exploitations familiales répondant à de fortes exigences (...). La fin de ce type d'élevages en France ouvrirait la porte à des importations de poulets ne répondant pas aux mêmes exigences (...).

Pour l'Anvol, les consommateurs « sont libres de choisir la viande de poulet qui leur convient entre les différentes offres : standard, label bio ». Une bataille de communication « pro ou anti », qui ne doit pas masquer les enjeux économiques liés à nos habitudes de consommation. Selon L214, 800 millions de poulets sont exploités chaque année pour leur viande. Le débat reste ouvert. **■ VINCENT GORI**



Une « moissonneuse à poulets » ramasse les animaux vivants pour les conditionner en cages.